

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » disponible *via* le lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

RESEAU 2017- SEMAINE 25

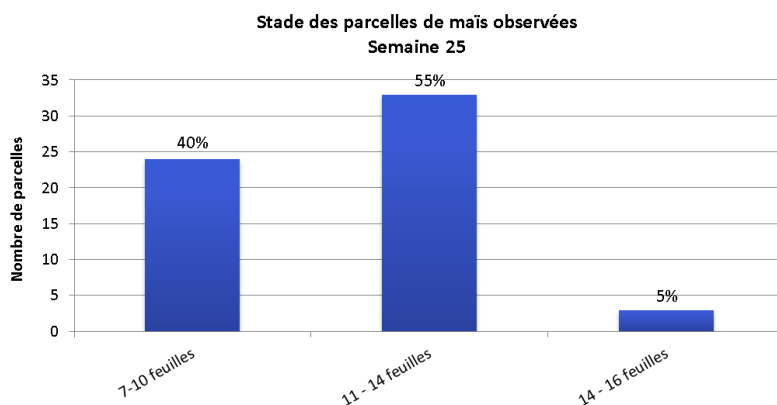
Pour la période du 15 au 20 juin, **60 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre-Val de Loire.

STADES DU MAÏS

[Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies.](#)

La majorité des parcelles est entre les stades **7-10 feuilles (40%)** et **11-14 feuilles (55%)**. Les plus avancées sont entre 14 et 16 feuilles (5%).

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 25](#)).



PYRALES

Suivi des vols

Cette semaine, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, **54 pièges** ont été relevés pour un total de **360 pyrales** capturées, soit une moyenne de **6,7 papillons/piège** (cf [carte présentant les relevés des pièges pyrale de la semaine 25 en annexe](#)).

L'intensité des vols est variable selon les secteurs (graphique ci-après) :

Beauce et Perche : **2,8 papillons/piège.**

En Champagne berrichonne : **7,9 papillons/piège.**

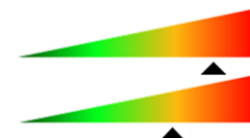
Dans le Gâtinais : **4 papillons/piège.**

En Sologne - Val de Loire : **6,6 papillons/piège.**

En Touraine : **14,3 papillons/piège.**

Sud-Loire

Nord-Loire



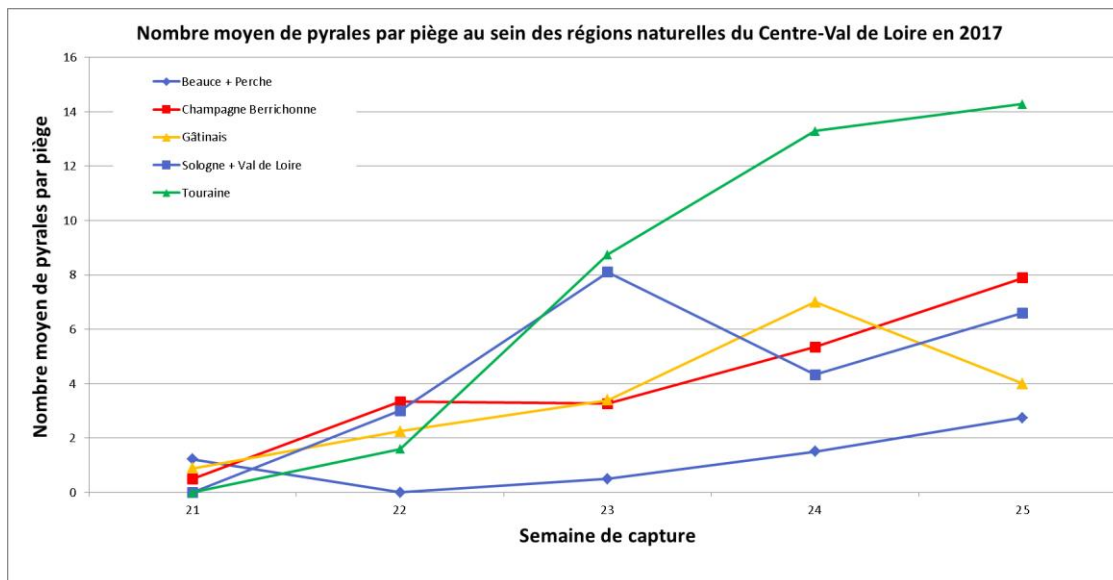
Pyrale adulte

La pose de trichogrammes est actuellement en cours sur l'ensemble de la région.

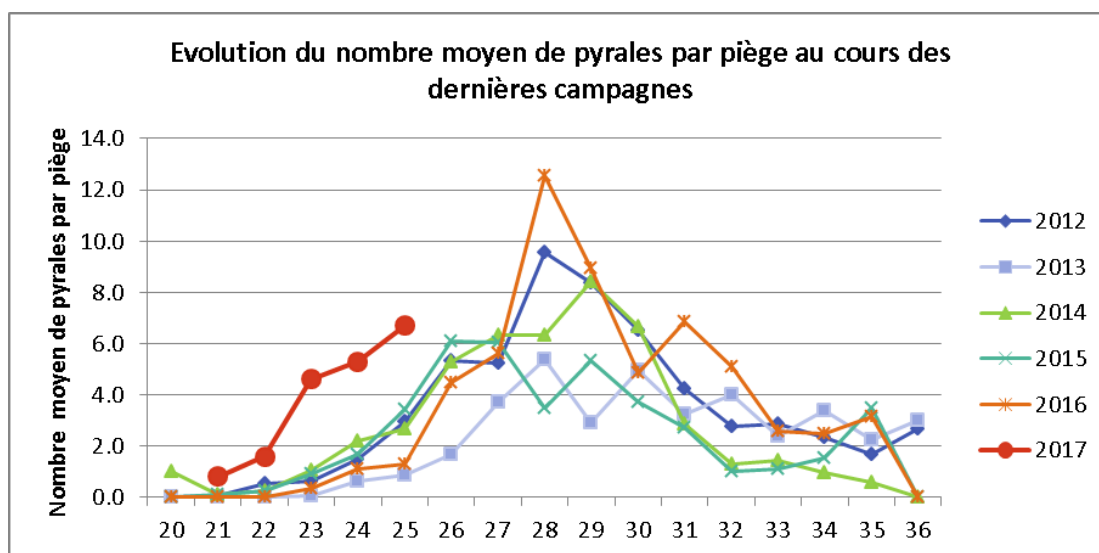
Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture du Loiret et à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRIDIS LEPLATRE SA, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAAL, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, EARL GENI, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, SA LEPLATRE, TERRENA POITOU, UCATA, VE OPS

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.



Depuis la semaine dernière, le vol des pyrales s’est intensifié de façon homogène sur l’ensemble des secteurs de la région, excepté dans le Gâtinais où le nombre de captures a diminué.



L’intensité du vol des pyrales observée en 2017 continue sa progression et se démarque nettement de la tendance pluriannuelle.

Pyrales	Département
Nombre de pontes sur 100 pieds	
34	37
1	28
1	36
1	41

Des pontes ont été observées dans plusieurs départements. Parmi celles du 37, 8 sont au stade tête noire.



Ponte de pyrale sur maïs (Crédit photo: FREDON)

1 situation présente des dégâts de pyrale (limbe en coup de fusil – 6% de plantes touchées) dans le 37.

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrales, en complément des relevés de piégeages. Avec le maintien des températures élevées, **l'avance régionale à la médiane trentenaire persiste et s'accroît (+91°C.jours en moyenne)** et cette tendance devrait se maintenir dans les prochains jours (cf. [Sommes de températures \(base 10 depuis 01/01/2017\)](#)).

SESAMIE

Une capture de **sésamie** (*Sesamia nonagrioides*) a été enregistrée dans une commune du Nord de la Loire, à Courtenay, dans le 45. Auparavant plutôt inféodée au sud de la région, la sésamie étend son aire de répartition depuis la campagne 2016. Cette capture, associée à celles de la semaine dernière, confirme cette tendance.



Crédit photo :
ARVALIS – Institut du végétal

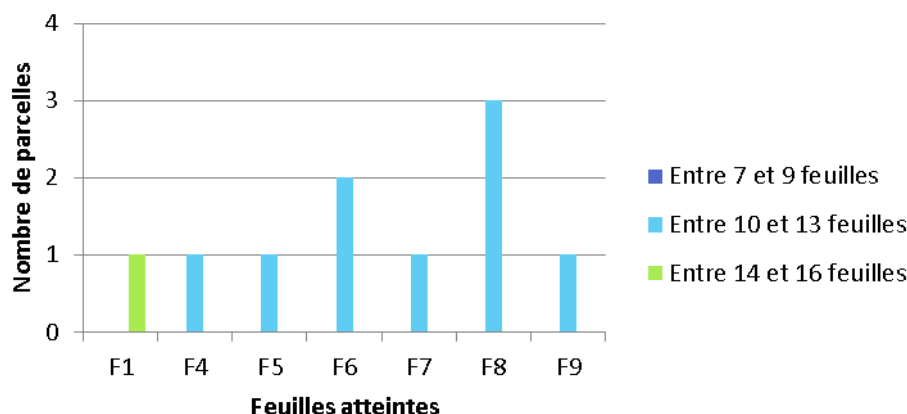
CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 10 parcelles et les symptômes sont observés de la 4^{ème} à la 9^{ème} feuille. Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédit photo :
ARVALIS – Institut du végétal

Dégâts dus à la cicadelle : feuille atteinte en fonction du stade observé



PUCERONS

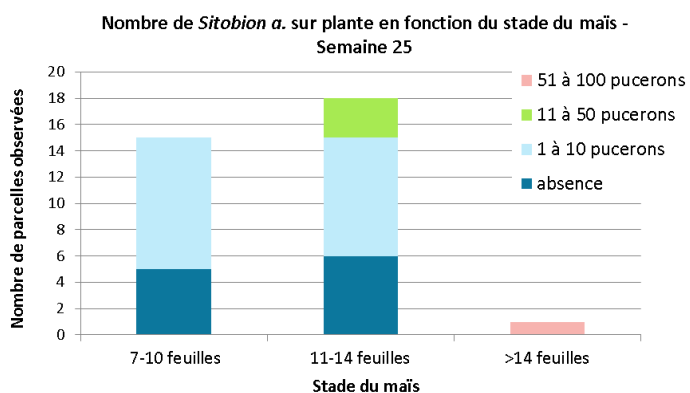
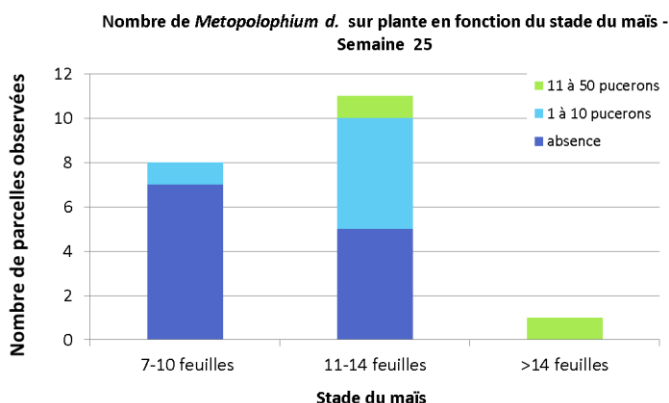
Metopolophium dirrhodum :




8 signalements sur l'ensemble des départements (1 à 10 pucerons pour 6 parcelles aux stades compris entre 9 et 14 feuilles et 10 à 50 pucerons pour 2 parcelles aux stades 13 et 15 feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint mais la vigilance doit être maintenue.**



Sitobion avenae :

23 parcelles touchées sur l'ensemble des départements. **Même si le nombre de signalements a augmenté depuis les semaines précédentes, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**



ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

AUXILIAIRES

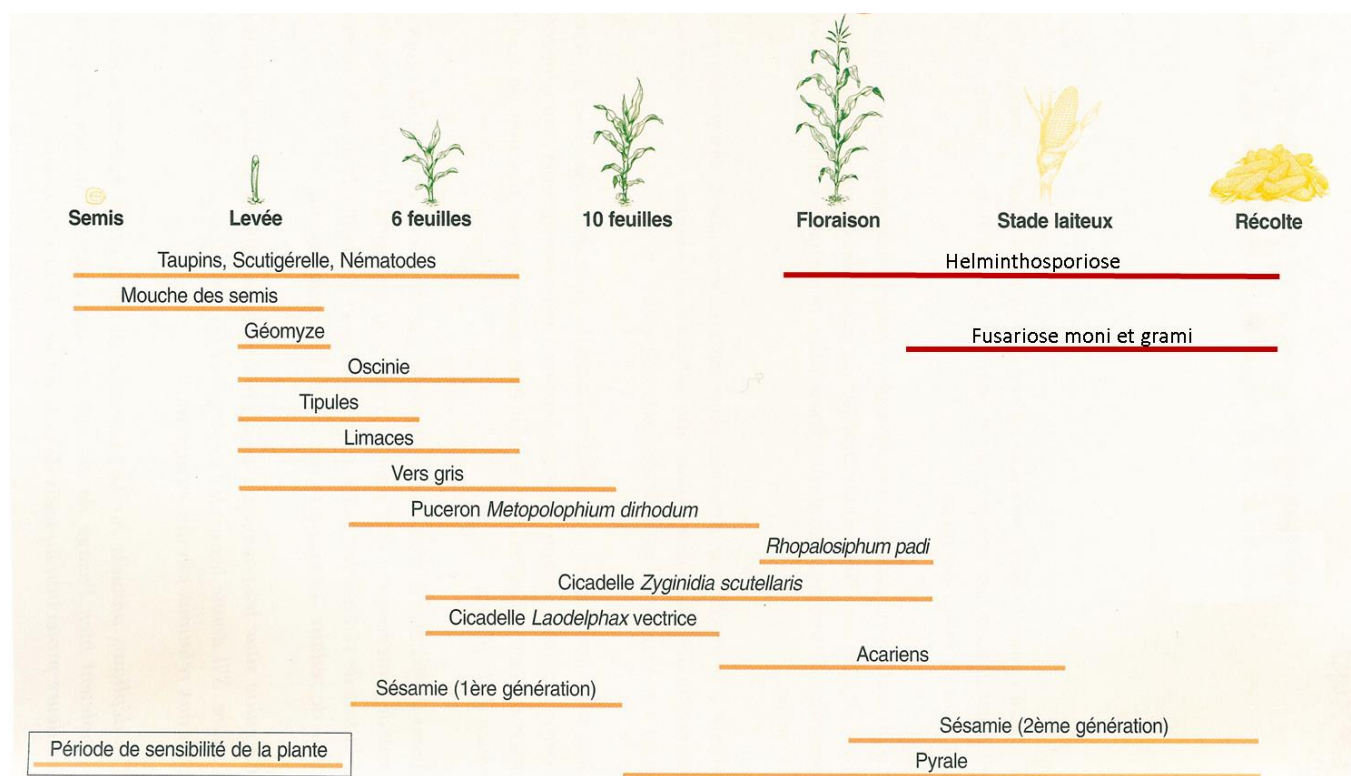
Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Départements
Coccinelles - adultes	1 à 6 %	5	18, 36; 37 et 45
Coccinelles - larves	6%	1	37
Micro hyménoptères parasitoïdes des lépidoptères	0%	0	pas d'observation de l'auxiliaire
Chrysopes - Œufs	10 % en moyenne	5	18, 28, 37, 41 et 45
Chrysopes - Larves	0%	0	pas d'observation de l'auxiliaire
Syrphes - Larves et pupes	1%	1	18
% de pucerons parasités	15 % en moyenne	4	28, 37 et 41

AUTRES OBSERVATIONS

Faibles présence de **petites altises** signalée dans le 37.
Présence de **taupins (1%)** dans le 41.

Annexes

RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET PRINCIPALES MALADIES



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

STADES DES PARCELLES REFERENCIEES EN SEMAINE 25

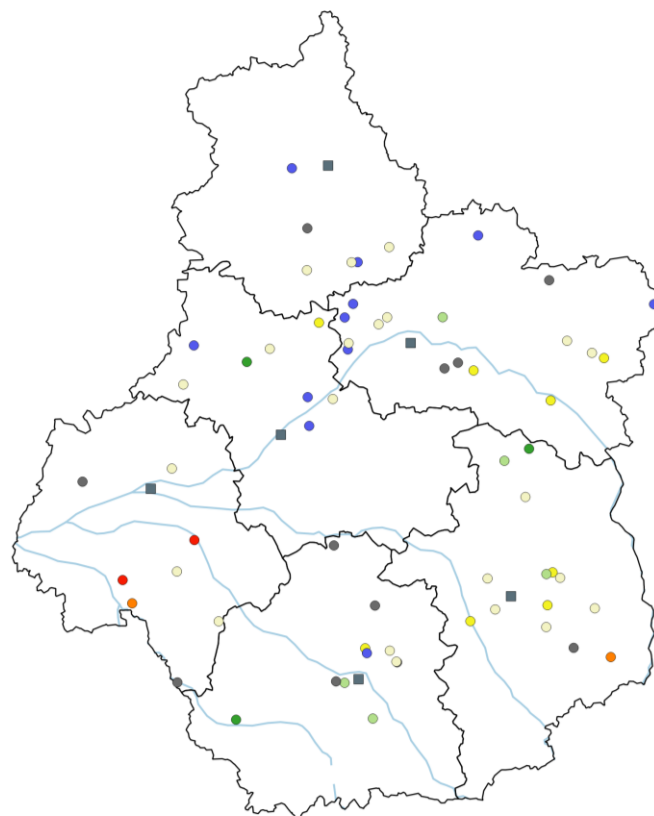


- 5F à 7F
- 8F à 10F
- = 11F
- 12F à 14F
- 15F à 17F
- pas d'info

Retour

[Stades des maïs](#)

RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE EN SEMAINE 25



Nombres de pyrales capturées

- 0
- 1 à 5
- 6 à 10
- 11 à 15
- 16 à 20
- 21 à 30
- > 30
- Pas d'infos

Retour

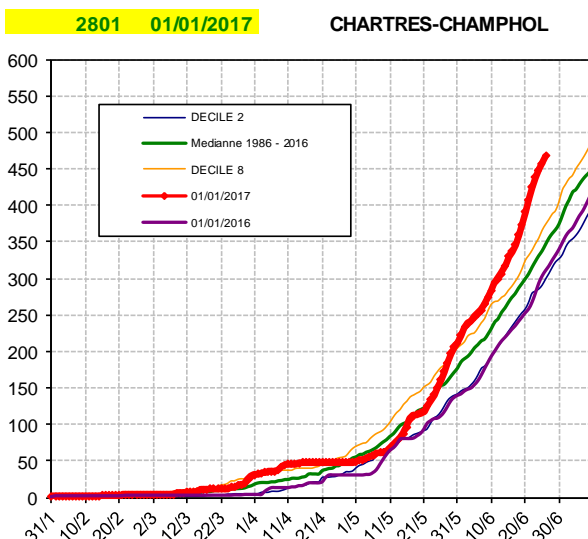
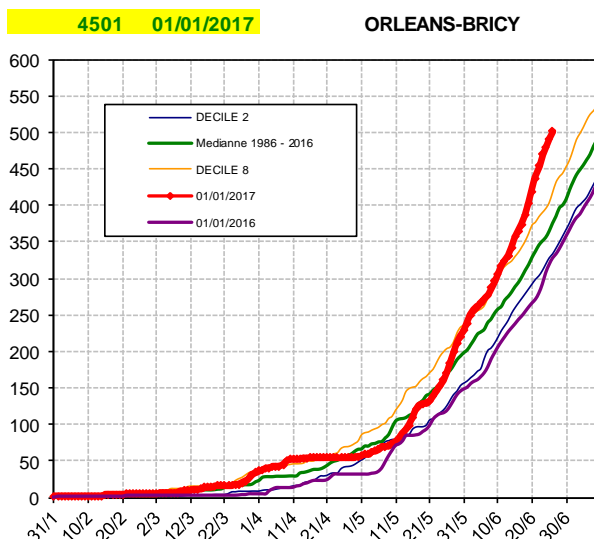
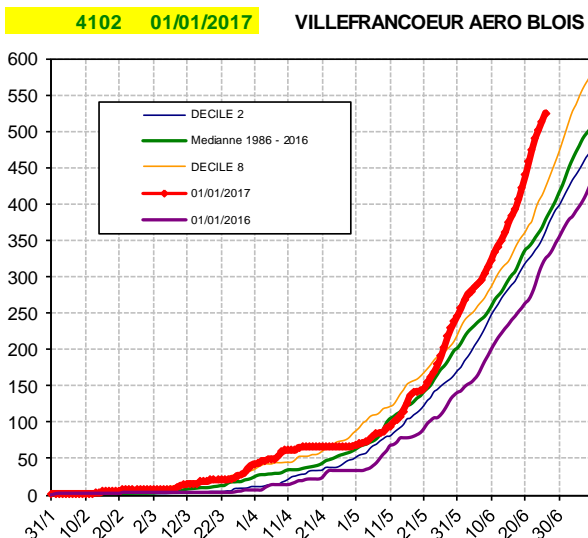
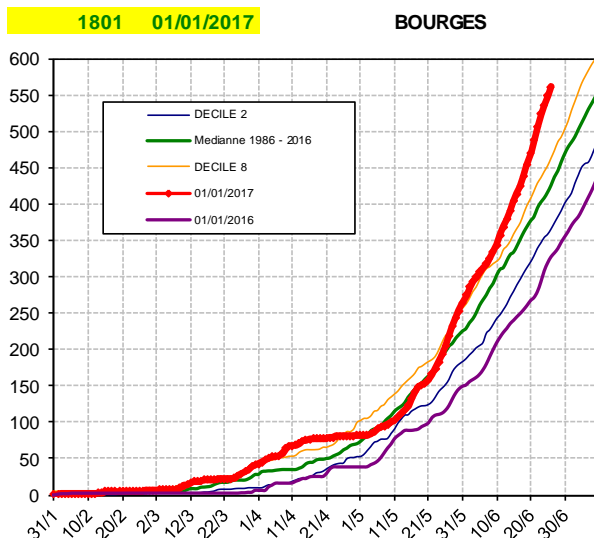
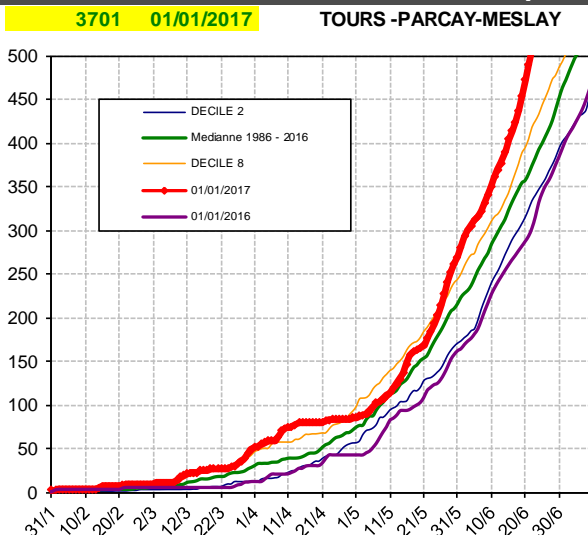
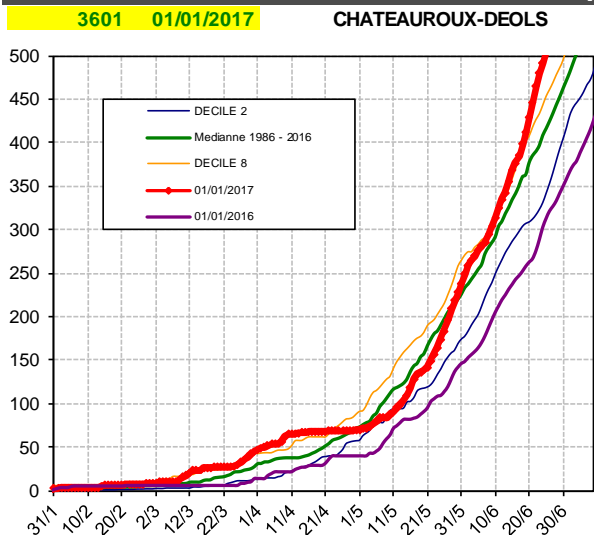
[Pyrales](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2017)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

[Indications climatiques](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

